

pontife une entrée solennelle ; toutefois il se rencontra quelques personnes qui pensèrent que la Cour verrait avec peine une semblable ovation à cause de la captivité que subissait le père du prélat ; mais, dans la séance du 21 , le conseiller Thomassin leva tous les scrupules en rapportant avoir su de bonne part que la reine ne serait point irritée contre la ville des hommages qui seraient rendus à l'archevêque , à l'occasion de sa première entrée. Dans la même séance , Jean de Paris , peintre du roi et de la ville , dressa le programme de l'entrée , et Clément de Trie fut chargé d'en surveiller l'exécution.

Le 7 août , les conseillers municipaux accompagnés de Maurice Sève , docteur en droit , et de Denys Garbot , procureur de la ville , se rendirent à l'Île-Barbe où M. de Rohan avait pris son logement (1). Après la harangue faite par Maurice Sève , « Monseigneur les mercia de très-bon accueil de cette visitation , « les assurant qu'ils auroient lieu d'être contents de lui , et « qu'il se conduiroit comme un bon pasteur doit le faire. »

Le 14 août , jour fixé pour l'entrée , les conseillers , et avec eux Maurice Sève , tous habillés de camelot tannoir , suivis des notables et apparents de la ville montés sur chevaux et mulets , partirent de l'hôtel commun pour aller au-devant « de très-révérénd « père en Dieu et très-honoré Seigneur François de Rohan , « précédés de quatre hommes à pied portant un *paille* (dais) de « damas blanc , frangeté de soie et bourre , au ciel duquel « étaient les armes du prélat. » Ils laissèrent le dais à la porte de Bourg-neuf , et allèrent par de là Vaise où ils rencontrèrent son Eminence qui fut haranguée par Claude de Vandel , docteur en droit. Au retour , on trouva près les Deux-Amans , les bannières des églises , et il y avait là « une *ystoire* de bergers qui « parlèrent à monseigneur et à sa louange. » A la porte de Bourg-neuf était la seconde *ystoire* où l'on voyait cinq jeunes filles ; quatre d'entr'elles tenaient chacune le quartier d'un écu aux armes du prélat ; la cinquième des filles mit la croix au-dessus ,

(1) Le monastère royal de l'Île Barbe avait alors pour abbé Antoine d'Albon de Saint-André.